



Taux de réussite
100%



Durée (2h30) + Test (1h)



Pour qui ?

Personne intervenant dans la conception et l'encadrement d'un projet nécessitant des travaux en proximité des réseaux.

Prérequis : avoir une première expérience dans les travaux publics, savoir lire et écrire le français.



Objectifs

- Être sensibiliser et adapter les méthodes et techniques de travail à proximité des réseaux pour suivre un chantier
- Préparer et passer le test QCM d'évaluation des compétences
- Obtenir une autorisation AIPR délivrée par l'employeur.

PROGRAMME

RESPONSABLE MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet,
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge...
- Clause dans les marchés et DCE,
- Marquage et piquetage.

EXECUTANT DU PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DICT,
- Analyse des réponses du DCE et du marché,
- Application du Guide technique,
- Lectures des indices et affleurants,
- Travaux sans tranchée.

ACTIONS A REALISER AU COURS DU CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis,
- Constat de dommage,
- Opérations sur chantiers,
- Recollement des ouvrages.

GERER UN INCIDENT/ACCIDENT

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- Règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

METHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Remise de documents pédagogiques (livret couleur), Formation projetée sur vidéoprojecteur, Echanges et transferts d'expériences, Entraînement au test blanc et quizz tout au long de la formation, réalisation du QCM sur tablette individuelle connectée à la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)